

1

(N^o 68.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Pierre Amel, meunier et échevin à Guygoven.

MESSIEURS,

Le sieur Amel est né à Nettesheim (Prusse), le 1^{er} février 1789; il habite la Belgique depuis plus de 25 ans; déjà, avant 1830, il était conseiller communal, et il remplit depuis 1836 les fonctions d'échevin.

Il résulte des pièces du dossier que le pétitionnaire a épousé une femme belge avec laquelle il a procréé plusieurs enfants; qu'il a le moyen de pourvoir honorablement à l'entretien de sa famille, et qu'il a constamment joui de l'estime publique.

Les autorités consultées estiment que sa demande mérite à tous égards d'être appuyée.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
DU BUS, AÎNÉ.